

---

## **Synthèse des cadres financiers des partis politiques – Élections 2018**

---

**Produit dans le cadre d'un débat électoral sur les  
enjeux de fiscalité et de finances publiques**

**19 septembre 2018  
Campus de Longueuil – Université de Sherbrooke**

**Antoine Genest-Grégoire, Luc Godbout, Yves St-Maurice et Suzie St-Cerny<sup>1</sup>**



---

<sup>1</sup> Luc Godbout est titulaire de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFPP). Antoine Genest-Grégoire et Suzie St-Cerny sont professionnels de recherche à la CFPP. Yves St-Maurice est consultant en économie et il collabore à titre de professionnel de recherche à la CFPP.

Partant du cadre financier du gouvernement du Québec tel que présenté dans le rapport préélectoral rendu public le 20 août 2018 par le ministère des Finances du Québec et dont la vérificatrice générale du Québec a signalé la plausibilité des hypothèses, cinq partis politiques, en date du 19 septembre 2018, ont présenté un cadre financier intégrant leurs engagements.

L'objectif de la présente synthèse est de recenser dans un même document les principaux engagements des partis politiques qui modifient le cadre financier du gouvernement du Québec.

Un lecteur désirant avoir plus de détails sur les cadres financiers des partis politiques, le rapport préélectoral du ministère des Finances du Québec ou le rapport de la vérificatrice générale du Québec peut les télécharger à l'aide des liens suivants :

- [Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques](#)
- [Rapport de la vérificatrice générale du Québec](#)
- [Coalition Avenir Québec \(CAQ\)](#)
- [Parti conservateur du Québec \(PCQ\)](#)
- [Parti libéral du Québec \(PLQ\)](#)
- [Parti Québécois \(PQ\)](#)
- [Québec solidaire \(QS\)](#)

En vue de simplifier la comparaison des cadres financiers entre eux, la présente synthèse des cadres financiers illustre les principaux engagements touchant les revenus autonomes consolidés, les dépenses consolidées, l'équilibre budgétaire, la réserve de stabilisation, le Fonds des générations ainsi que le niveau de la dette brute pour la seule année 2022-2023.

La synthèse ne porte aucune appréciation de la pertinence des mesures, ni de la faisabilité à les mettre en œuvre. En outre, les partis politiques sont simplement classés par ordre alphabétique.

Le tableau 1 recense les principaux éléments du cadre financier du gouvernement selon le rapport préélectoral pour l'exercice 2022-2023.


**Tableau 1 : Cadre financier du gouvernement selon le rapport préélectoral – 2022-2023  
(en millions de dollars)**

Revenu autonome	98 916
Transferts fédéraux	25 586
<b>Total des revenus consolidés</b>	<b>124 502</b>
Dépenses de missions	110 606
Service de la dette	9 344
<b>Total des dépenses consolidées</b>	<b>119 950</b>
Surplus	4 452
Versement aux Fonds des générations	3 502
Affectation à la réserve de stabilisation	950
Provision pour éventualité	100
<b>Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	<b>0</b>
Fonds des générations	17 772
Réserve de stabilisation	8 603
Dette brute	206 761

**Tableau 2 : Principaux engagements touchant les revenus autonomes consolidés**  
(Incidence budgétaire en millions de dollars, en 2022-2023)

 <p>COALITION AVENIR QUÉBEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de la prévision de croissance économique : 700 M\$</li> <li>- Augmentation des dividendes des sociétés d'État : 350 M\$</li> <li>- Bonification du soutien aux enfants : -763 M\$</li> <li>- Réduction des taux de taxe scolaire : -700 M\$</li> <li>- Autres engagements : 510 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – revenus en regard du rapport préélectoral : 97 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ventes additionnelles d'Hydro-Québec : 1 200 M\$</li> <li>- Majoration de l'exemption personnelle de base : -3 200 M\$</li> <li>- Réduction du fardeau fiscal des sociétés : -3 250 M\$</li> <li>- Dividende de prospérité : -1 500 M\$</li> <li>- Autres engagements : -170 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – revenus en regard du rapport préélectoral : -6 920 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de la prévision de croissance économique : 1 559 M\$</li> <li>- Lutte à l'évasion fiscale : 150 M\$</li> <li>- Majoration du soutien financier de 150 \$ à 300 \$ par enfant : -380 M\$</li> <li>- Bonification du crédit d'impôt en raison de l'âge : -61 M\$</li> <li>- Autres engagements : -375 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – revenus en regard du rapport préélectoral : 893 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la taxe compensatoire des institutions financières : 293 M\$</li> <li>- Instauration d'une taxe sur les profits détournés : 159 M\$</li> <li>- Perception de la TVQ sur les biens tangibles importés : 158 M\$</li> <li>- Création d'un crédit d'impôt « solidarité aînés » : -399 M\$</li> <li>- Autres engagements : 257 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – revenus en regard du rapport préélectoral : 468 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réforme de la fiscalité des entreprises : 2 170 M\$</li> <li>- Réforme de la fiscalité des particuliers : 2 050 M\$</li> <li>- Retombées fiscales de la hausse du salaire minimum : 830 M\$</li> <li>- Revenus découlant de leur plan de transition économique : 1 700 M\$</li> <li>- Autres engagements : 1 670 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – revenus en regard du rapport préélectoral : 8 420 M\$</p>

**Tableau 3 : Principaux engagements touchant les dépenses consolidées**  
(Incidence budgétaire en millions de dollars, en 2022-2023)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prématurité 4 ans : 249 M\$</li> <li>- Maison des aînés : 245 M\$</li> <li>- Service de maintien à domicile : 200 M\$</li> <li>- Meilleurs approvisionnements : -590 M\$</li> <li>- Attrition dans l'administration publique : -381 M\$</li> <li>- Autres engagements : 371 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – dépenses en regard du rapport préélectoral : 94 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les subventions et crédits d'impôt aux entreprises : -3 250 M\$</li> <li>- Réduire les dépenses des établissements (santé et services sociaux) : -1 060 M\$</li> <li>- Réduire les dépenses du Fonds vert : -500 M\$</li> <li>- Autres engagements : 0 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – dépenses en regard du rapport préélectoral : -4 810 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la croissance des dépenses de programmes de santé à 4,2 % : 460 M\$</li> <li>- Maintenir la croissance des dépenses de programmes en éducation à 4 % : 426 M\$</li> <li>- Offrir des services de garde éducatifs gratuits aux enfants de quatre ans : 250 M\$</li> <li>- Service de la dette pour de nouvelles infrastructures : 210 M\$</li> <li>- Un État plus efficace et plus performant : -250 M\$</li> <li>- Autres engagements : 540 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – dépenses en regard du rapport préélectoral : 1 636 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les services publics (santé, éducation, etc.) : 961 M\$</li> <li>- Offrir un tarif réduit en service de garde et améliorer l'accès en CPE : 470 M\$</li> <li>- Investir en soutien en domicile : 400 M\$</li> <li>- Offrir des services de garde éducatifs gratuits aux enfants de quatre ans : 250 M\$</li> <li>- Geler l'enveloppe de rémunération des médecins : -1 250 M\$</li> <li>- Autres engagements : 587 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – dépenses en regard du rapport préélectoral : 1 418 M\$</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gratuité scolaire du CPE au doctorat : 2 450 M\$</li> <li>- Plan de transition économique : 1 700 M\$</li> <li>- Ouverture des CLSC 24/7 et réinvestissement en santé : 1 500 M\$</li> <li>- Croissance supplémentaire des dépenses de programmes (santé, éducation, etc.) : 1 120 M\$</li> <li>- Pharma-Québec et assurance médicaments : -2 510 M\$</li> <li>- Autres engagements : 5 110 M\$</li> </ul> <p>Variation totale – dépenses en regard du rapport préélectoral : 9 370 M\$</p>

**Tableau 4 : Principaux engagements touchant l'équilibre budgétaire<sup>2</sup> et la réserve de stabilisation**

(Incidence budgétaire en millions de dollars, en 2022-2023)

 <p>CAQ COALITION AVENIR QUÉBEC</p>	<p>Loi sur l'équilibre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'équilibre budgétaire</li> </ul> <p>Réserve de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation partielle de la réserve de stabilisation en regard du rapport préélectoral</li> <li>- Variation totale de la réserve en regard du rapport préélectoral : -187 M\$</li> </ul>
 <p>Parti Conservateur du Québec</p>	<p>Loi sur l'équilibre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'équilibre budgétaire</li> </ul> <p>Réserve de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation partielle de la réserve de stabilisation en regard du rapport préélectoral</li> <li>- Variation totale de la réserve en regard du rapport préélectoral : -3 935 M\$</li> </ul>
 <p>Parti Libéral Québec</p>	<p>Loi sur l'équilibre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'équilibre budgétaire</li> </ul> <p>Réserve de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation partielle de la réserve de stabilisation en regard du rapport préélectoral</li> <li>- Variation totale de la réserve en regard du rapport préélectoral : -4 750 M\$</li> </ul>
 <p>PARTI QUÉBÉCOIS</p>	<p>Loi sur l'équilibre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'équilibre budgétaire</li> </ul> <p>Réserve de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation partielle de la réserve de stabilisation en regard du rapport préélectoral</li> <li>- Variation totale de la réserve en regard du rapport préélectoral : -3 308 M\$</li> </ul>
 <p>Québec solidaire</p>	<p>Loi sur l'équilibre budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'équilibre budgétaire</li> </ul> <p>Réserve de stabilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale de la réserve en regard du rapport préélectoral : -2 400 M\$<sup>3</sup></li> </ul>

<sup>2</sup> Au sens de la loi sur l'Équilibre budgétaire.

<sup>3</sup> Information non incluse dans le cadre financier rendu public, mais obtenue auprès des partis par la CFFP.

**Tableau 5 : Principaux engagements touchant le Fonds des générations et la dette brute**  
(Incidence budgétaire en millions de dollars, en 2022-2023)

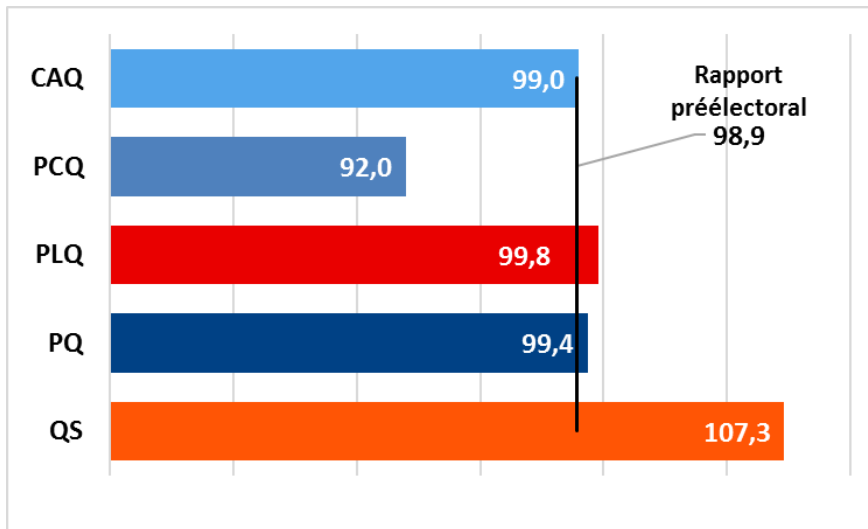
	<p>Fonds des générations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remboursement immédiat de 10 G\$ plutôt que la politique de remboursement de 10 G\$ sur 5 ans</li> <li>- Considérant le remboursement, rendement moindre du Fonds des générations par rapport au rapport préélectoral</li> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral : - 1 138 M\$</li> </ul> <p>Dette brute</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral (en tenant compte du rendement moindre du Fonds des générations et de la variation de la réserve de stabilisation) : 1 325 M\$<sup>4</sup></li> </ul>
	<p>Fonds des générations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annulation des remboursements anticipés de dette</li> <li>- Versements au Fonds réduits à 2 G\$ par an à partir de 2019-2020</li> <li>- Affectation au Fonds des sommes liées à la liquidation des capitaux propres d'Investissements Québec et des excédents du Fonds vert</li> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral : 11 118 M\$</li> </ul> <p>Dette brute</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral (en tenant compte de la variation de la réserve de stabilisation) : - 5 183 M\$</li> </ul>
	<p>Fonds des générations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la politique de remboursement de 10 G\$ sur 5 ans</li> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral : aucune</li> </ul> <p>Dette brute</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral (en tenant compte de la variation de la réserve de stabilisation) : 8 750 M\$</li> </ul>
	<p>Fonds des générations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de la politique de remboursement de 10 G\$ sur 5 ans</li> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral : aucune</li> </ul> <p>Dette brute</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral (en tenant compte de la variation de la réserve de stabilisation) : 7 308 M\$</li> </ul>
	<p>Fonds des générations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien du Fonds des générations et de la politique de remboursement de 10 G\$ sur 5 ans</li> <li>- Cessation des versements aux Fonds des générations en vue de les allouer aux investissements liés au Plan de transition économique</li> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral : [ND]</li> </ul> <p>Dette brute</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation totale en regard du rapport préélectoral (en tenant compte de la variation de la réserve de stabilisation) : 30 300 M\$<sup>4</sup></li> </ul>

<sup>4</sup>Information non incluse dans le cadre financier rendu public, mais obtenue auprès des partis par la CFFP.

Les graphiques 1 et 2 exposent les revenus autonomes<sup>5</sup> et les dépenses du gouvernement du Québec en 2022-2023 tel que présentés dans les cadres financiers des partis. On constate que le PCQ réduirait significativement les revenus, par rapport aux données du rapport préélectoral, et par voie de conséquence, ces modifications aux revenus se répercutent aux dépenses. Inversement, QS augmenterait substantiellement les revenus et les dépenses. La CAQ est plus près des données initiales du rapport préélectoral. Le PLQ et le PQ ont des revenus et des dépenses un peu plus élevés.

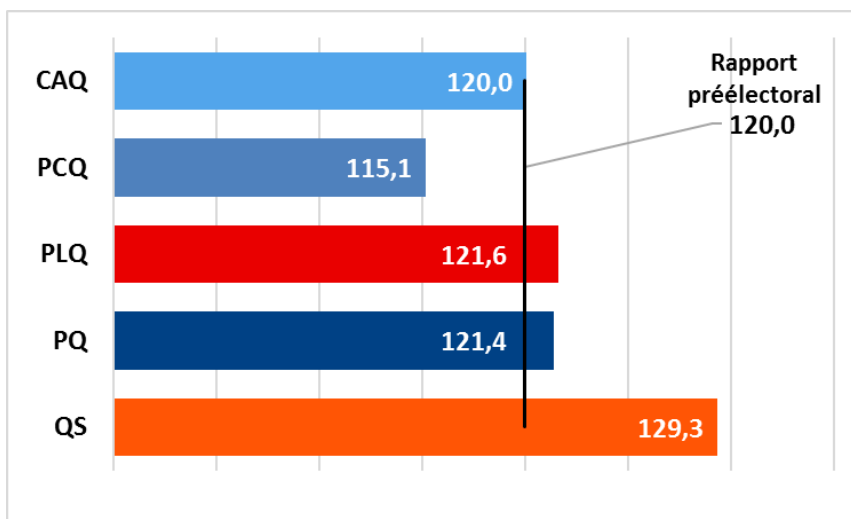
### Graphique 1 : Les revenus autonomes consolidés

(Total en milliards de dollars, en 2022-2023)



### Graphique 2 : Les dépenses consolidées

(Total en milliards de dollars, en 2022-2023)



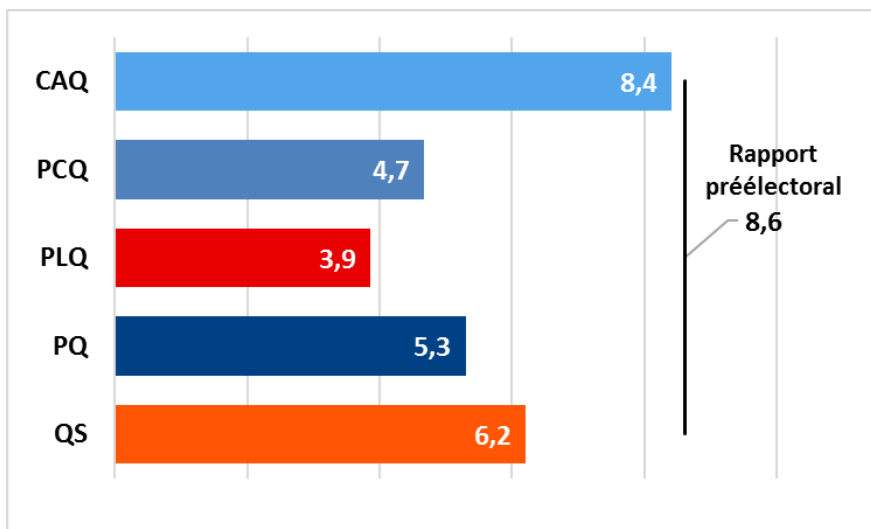
<sup>5</sup> Le graphique ne présente pas les transferts fédéraux de 25,6 G\$ en 2022-2023.

Le graphique 3 permet de constater que la CAQ maintient pratiquement inchangée la valeur de la réserve de stabilisation en 2022-2023. Le PLQ est le parti qui en utilise la plus grande partie, suivi par le PCQ, le PQ puis QS.

Quant à la dette, pendant que les engagements du PCQ réduisent l'endettement de 5,2 G\$, la dette brute se voit augmenter de 1,1 G\$ dans les prévisions de la CAQ, de 7,3 G\$ avec le PQ et de 8,7 G\$ sous le PLQ et de 30,3 G\$ avec QS. Ces variations modifient légèrement le ratio dette-PIB prévu dans le cas de la CAQ, du PLQ et du PQ. Les changements sont plus importants pour le PCQ et QS.

### Graphique 3 : La réserve de stabilisation

(Total en milliards de dollars, en 2022-2023)



### Graphique 4 : La dette brute

(Ratio dette-PIB, en 2022-2023)

